

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
du 30 MARS 2015

PRESENTS : Mmes Goutte, Barras, Bernaud, Germain, Guénais, Braud ,
M. Baudet, Bordenave-Cazenave, de Boisséson, Gaudiniere, Picard et Venancy.

ABSENTS EXCUSES : Mme Duqué (pouvoir donné à Mme Braud) et
M.Girault (pouvoir donné à Mme Goutte).

ORDRE DU JOUR :

- Election du nouvel Adjoint (Voirie),
- Détermination du rang des Adjoints.

Le Conseil Municipal, en assemblée extraordinaire, s'est réuni, sous la présidence de Mme le Maire, le lundi 30 mars dans la Salle du Conseil.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Elle annonce que, suite à la démission de M. Solana, 1er Adjoint et Adjoint à la Voirie, le Conseil doit procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint.

Deux candidats se présentent pour être Adjoints à la Voirie: M.Bordenave-Cazenave et M. Venancy.

Le vote se fait à bulletin secret, glissé dans une enveloppe.

Nombre de votants : 14 Mmes Goutte et Braud votent 2 fois.

Bulletin Blanc : 1

M. Bordenave-Cazenave: 5 voix; M.Venancy: 8 voix

M.Venancy est élu Adjoint à la Voirie à la majorité absolue .

Mme le Maire indique que, conformément à l'article 144 2004-809 (13/ 08 /2014), il est possible de changer le rang d'un Adjoint .

M.Baudet explique que la tâche de l'Adjoint à la Voirie est une lourde tâche, qui, cumulée à la fonction de 1er Adjoint, représente beaucoup de travail et de disponibilité. Il propose que la 2ème Adjointe devienne 1ère Adjointe, la 3ème Adjointe devienne 2ème Adjointe et le nouvel Adjoint devienne 3ème Adjoint.

Le Conseil est d'accord pour voter la détermination du rang des Adjoints, entre Mme Duqué, M.Venancy et Mme Braud.

Nombre de votants : 14 Mme Goutte et Braud votent 2 fois.

Bulletin blanc : 1

Les votes sont à bulletin secret (avec rang mentionné pour chaque Adjoint) .

Les résultats des votes sont les suivants :

1ère Adjointe:	Mme Braud :	8 voix	majorité absolue
2ème Adjointe:	Mme Duqué :	7 voix	majorité des voix
3ème Adjoint :	M.Venancy :	8 voix	majorité absolue.

Après les remerciements des Adjoints à leurs collègues, Mme le Maire lève la séance à 20 heures 30.

La Secrétaire de Séance:
M-C Braud.